

Édition du **Lundi 16 Mars 2015****FORMATION**

Plus de toxicologie à Agroparistech

Agroparistech lancera à la rentrée une nouvelle spécialisation Métatox pour former ses ingénieurs du vivant à l'évaluation et la maîtrise des risques toxicologiques et écotoxicologiques. Un cursus aussi accessible en formation continue.

Agroparistech, qui forme chaque année plus de 400 ingénieurs en sciences du vivant, lancera une nouvelle spécialisation à la rentrée prochaine. Métatox vise à former 15 ingénieurs par an à l'évaluation et la gestion des risques toxicologiques pour la santé des écosystèmes et de l'homme. « Il ne s'agit pas d'en faire des chercheurs en toxicologie mais des ingénieurs polyvalents sachant à la fois appréhender le risque sanitaire et environnemental mais aussi être capables de proposer des actions pour réduire ou prévenir la présence de pollutions tout en sachant dialoguer à la fois avec des spécialistes et des décideurs », précise Valérie Camel, responsable de la formation. Un vrai besoin selon les entreprises et bureaux d'études consultés pour élaborer ce nouveau cursus.

Ecotoxicologie et toxicologie abordées conjointement

Pour l'accompagner, Agroparistech vient de signer un accord de coopération avec l'Ineris (Institut national de l'environnement industriel et des risques) et l'Anses (Agence nationale de sécurité sanitaire de l'alimentation, de l'environnement et du travail) qui interviendront au sein des enseignements et proposeront des missions ou des stages aux élèves ingénieurs. Cette formation revendique sa pluridisciplinarité puisque qu'elle aborde à la fois toxicologie humaine et écotoxicologie. « On constate que sont des disciplines proches mais qui ont du mal à dialoguer avec des concepts et des fondements différents. La formation permet d'aborder les deux conjointement », ajoute Valérie Camel. Les risques écotoxicologiques en milieu aquatique auront une place de choix du fait de l'avancée des connaissances dans ce secteur. Enfin, cette spécialisation sera aussi accessible en formation continue ou pourra être adaptée en formation « à la carte ».

Légende photo : L'accord de coopération entre Agroparistech, l'Ineris et l'Anses a été signé le 26 février sur le Salon de l'agriculture.

Pour en savoir plus :

- **Le détail de la formation**